

Image not found or type unknown



Mon apprenti a eu un accident du travail

Par **toto01**, le **23/02/2008 à 10:17**

suite à la convocation aux prud'homme que j ai reçu j ai demandé au CFA le relevé des absences de mon apprenti. Or ce dernier, au mois de juin, a eu un accident du travail. Nous ne l'avons jamais su. J aimerais savoir quoi faire, je ne souhaite pas gagner d'argent mais simplement me défendre au mieux. Mon apprenti n'aimait pas ce qu'il faisait et comptabilise 96 heures d'absences injustifiées au CFA et 73 heures de plus avec justificatifs. L'audience est dans 10 jours. merci